

Service incendie de la Ville de Baie-Comeau

Le service incendie de la Ville de Baie-Comeau prit naissance en 1964 par l'embauche de son premier directeur, M. Georges Bélanger.

En 1965, la première brigade de pompiers professionnels était mise en service.

Aujourd'hui, le service est composé de huit (8) pompiers permanents syndiqués ainsi qu'un préventionniste et d'une secrétaire. Le tout coordonné par un directeur non syndiqué. Complète les effectifs, six (6) pompiers temporaires appelés à effectuer du remplacement en caserne et vingt-six pompiers volontaires.

Deux (2) casernes situées à dix (10) kilomètres de distance avec du personnel en devoir 24 heures dans chacune de celle-ci font partie des infrastructures du service.

Équipements :

La Ville de Baie-Comeau s'assure d'avoir des équipements d'interventions à la fine pointe de la technologie. En effet, elle fût la première ville au Québec en l'an 2002 à faire l'acquisition d'une caméra thermique avec transmetteur permettant le visionnement et l'enregistrement de ses interventions incendies. Une deuxième caméra thermique fût achetée en 2003.

Notre service est le seul en 2006 dont l'ensemble de ses appareils respiratoires autonomes sont d'une durée de 60 minutes.

La flotte des véhicules du département est composée :

- 1 auto pompe 2006 avec système mousse intégré
- 1 auto pompe 1987 véhicule 2^e intervention
- 1 camion avec échelle de 100 pieds de l'année 1986
- 1 mini pompe de l'année 1998
- 1 camion avec tour d'eau 1990
- 1 camion 4 X 4 au service du préventionniste de l'année 2004 avec tous les équipements servant à la recherche de cause lors d'un incendie
- 1 camion cube servant transport d'équipements et de poste de commandement
- 1 embarcation gonflable de modèle Zodiac 2006 avec moteur 25 HP
- 1 véhicule tout-terrain
- 2 appareils complets servant à la désincarcération dont le dernier acheté en 2004 avec les coussins de levage et les Rest Q Jack servant à la stabilisation des véhicules routiers.

Spécialités :

- Intervention incendie de tous genres
- Intervention matières dangereuses
- Intervention désincarcération
- Sauvetage vertical
- Sauvetage sur plan d'eau

- Deux (2) formateurs reconnus au sein du service sur formation pompier I
- Recherche de causes incendies, sept (7) spécialistes formés.
- Deux (2) techniciens diplômés en réparation d'appareils respiratoires de type BMR par MSA.

Programme de prévention :

Implanté en l'an 2002, le programme de prévention de visites résidentielles par le personnel aux opérations et commerciales par le préventionniste qui se déroule tous les ans entre le 1^{er} mai et 31 octobre a permis d'abaisser de 65 % sur le territoire de la municipalité, les pertes matérielles reliées aux incendies.

Formation du personnel :

Depuis l'automne 2005, tout le personnel composant le service est reconnu Pompier I, tel qu'exigé par la loi sur la sécurité incendie sanctionnée le 16 juin 2000 par l'assemblée nationale.

Huit (8) pratiques annuelles sont obligatoires pour l'ensemble du personnel du service permettant le maintien de la mise à jour de la formation et sa mise en pratique.

Entraînement physique :

Tous les pompiers en devoir ont l'obligation de faire 30 minutes de vélo stationnaire pendant leur quart de travail et un appareil de musculation multifonctionnel est disponible, et ce, dans le but de maintenir une condition physique répondant aux exigences du métier de pompier.

Une équipe composée de quatre (4) pompiers s'entraîne annuellement et représente le service lors des compétitions de Fire fit. Celle-ci s'est d'ailleurs classée 2^e au Québec en 2006.